

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 22 juin 2018

Télémédecine sur tous les territoires : Focus sur la Nièvre

Pratiques innovantes, parcours des patients simplifiés : la Bourgogne-Franche-Comté déploie une stratégie ambitieuse de télémédecine. Les contraintes de la région (étendue, ruralité, démographie médicale) se sont muées depuis de nombreuses années en autant de facteurs de motivation des acteurs impliqués dans cette dynamique. Aujourd'hui, elle se mesure sur tous les territoires. Exemple à la maison de santé de Fours, dans la Nièvre.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté a engagé une série d'appels à projets successifs qui vont lui permettre de déployer très largement les équipements de télémédecine dans la région.

La première phase, conduite en 2017, concerne les maisons de santé pluridisciplinaires et les groupements (et cabinets généralistes), dans les zones fragiles.

Sur 115 candidatures, une soixantaine de structures ont été retenues pour 1 à 2 projets.

Les sites sélectionnés entrent progressivement en phase opérationnelle, prioritairement pour des télé expertises en cardiologie et en dermatologie et des téléconsultations en gériatrie et/ ou psychiatrie, qui répondent aux besoins prévalents, recensés par les professionnels de santé.

Luzy, Fours...

Dans la Nièvre, le site de la maison de santé de Luzy a marqué la première étape de ce déploiement, qui concerne près d'une dizaine de sites dans le département.

L'équipe a mené à bien un projet de télé dermatologie en lien avec un expert de Chalon-sur-Saône. La maison de santé pratique déjà la télé cardiologie.

Le second site déployé est celui de Fours, où le directeur général de l'ARS, Pierre Pribile s'est rendu le 22 juin pour aller à la rencontre des équipes.

Les maisons de santé de Moulins-Engilbert et Tannay ont aussi été équipées durant ce mois de juin et d'ici le début de l'été, les sites de Donzy, Cosne-sur-Loire, Corbigny et Garchizy seront dotés à leur tour d'équipements de télé dermatologie et de télé cardiologie.

D'autres projets innovants verront le jour comme celui de la MSP de Cosne-sur-Loire en télé endocrinologie, pour la prise en charge du syndrome d'apnée du sommeil à la MSP amandinoise ou bien encore un projet de chirurgie bariatrique avec la maison de l'obésité à Nevers.

Le budget global de l'appel à projet se monte à près de 1,5 million d'euros : 1, 2 million d'euros financés par l'ARS, 200 000 euros par le Conseil régional et un peu plus de 42 000 euros par le conseil départemental de la Saône-et-Loire.

Plus de 9 500 actes de télémédecine ont été pratiqués en Bourgogne-Franche-Comté en 2017. Côté Bourgogne, la moitié de ces actes sont réalisés en ville, l'autre en milieu hospitalier.

La stratégie régionale s'appuie sur deux autres appels à projet : fin 2018 pour le secteur médico-social et plus particulièrement les EHPAD, et en 2019 pour une troisième phase concernant le secteur des personnes en situation de handicap.

De quoi parle-t-on ?

La télémédecine rassemble les actes médicaux, réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication.

La téléconsultation permet à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient. Les téléconsultations de gériatrie et de psychiatrie sont pratiquées en Bourgogne Franche-Comté

La télé expertise, permet à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un autre professionnel médical, sur la base des informations médicales du patient
La télé expertise en dermatologie et en cardiologie est pratiquée dans la région.

La télésurveillance médicale, permet à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical du patient et de prendre des décisions de prise en charge.

Exemple : la télé surveillance de l'hypertension artérielle au domicile ou bien encore la télé surveillance de l'insuffisance cardiaque via des balances connectées.

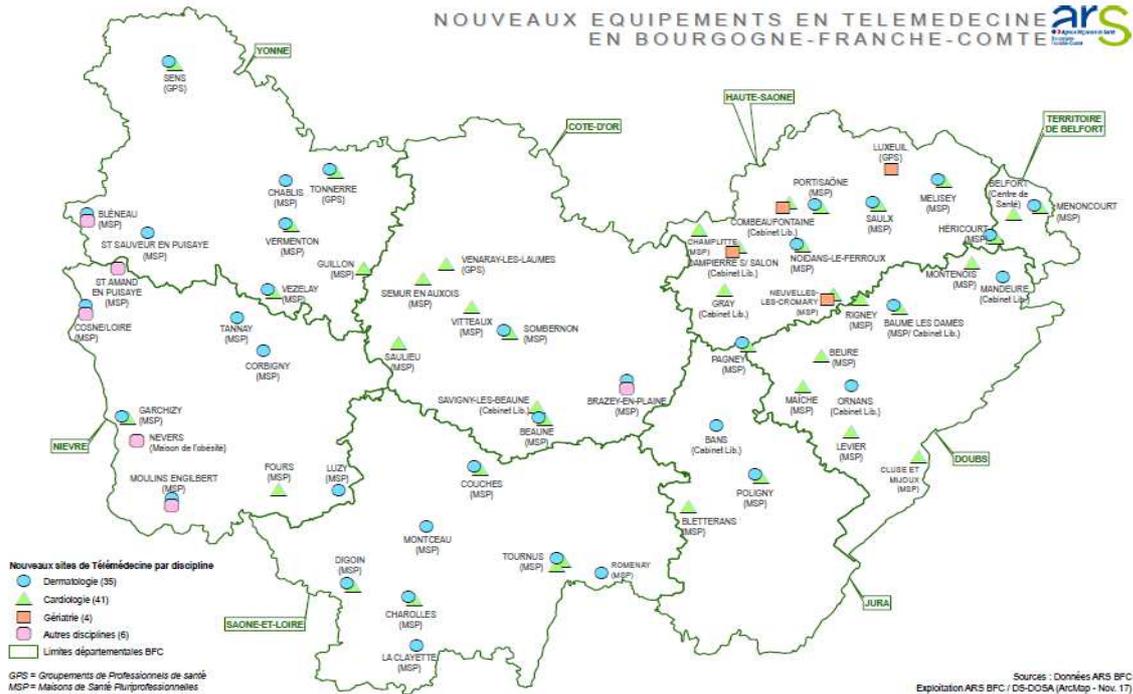
La téléassistance médicale, permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte.

La fibrinolyse d'un patient présentant un AVC par un neurologue à distance est très développée en Bourgogne Franche-Comté, région pionnière du télé-AVC.

Quelle logistique ?

Chaque région a mis en place une plateforme régionale de télémédecine portant les usages des projets régionaux avec pour objectif de connecter entre eux le maximum de professionnels de santé.

Pour le déploiement de la télémédecine, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur le groupement de coopération sanitaire /GCS- E-santé Bourgogne, en charge de la plateforme régionale.



Retours d'expériences

Pour les patients :

- Amélioration des délais de prise en charge : réponse entre 1 et 3 jours
- Facilitation des rendez-vous « physiques » suite à un acte de télémedecine
- Proximité de l'offre de soins
- Réduction des inégalités de prise en charge
- Continuité de prise en charge chez le médecin traitant
- Limitation des déplacements et non déplacement de population fragile.

Pour les professionnels de santé :

- Atout contre l'éloignement ou l'isolement, formation continue
- Sécurisation des échanges et des pratiques
- Rémunération de l'activité : en région, un forfait est versé aux structures qui sont engagées dans la télémedecine ainsi qu'à l'expert, pour reconnaître son activité
- Nouvelles coopérations, liens privilégiés avec les différents spécialistes
- Valorisation de la qualité des soins - continuité de la prise en charge chez le médecin traitant et moins de points de ruptures dans le parcours du patient.

LES SITES DE TELEMEDECINE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE EN 2018



Sources : Données ARS BFC
Exploitation DIS/DES (ArcMap - Juin 18)

Contact Presse :
Lauranne Cournault
Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél. : 0808 807 107 - Site : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr